

QUEL CONTRAT SOCIAL ?

J'ai si souvent dénoncé, dans ces colonnes¹, les illusions que l'on entretenait, en France, sur le choc démographique de 2006, notamment sa vertu salvatrice vis-à-vis du chômage, que j'hésite à y revenir encore. Cependant, la situation me paraît tellement grave et explosive, les experts si divisés et les décideurs publics si défaillants que j'estime nécessaire d'attirer une fois encore l'attention de nos lecteurs sur les défis auxquels la France se trouve confrontée.

J'ai évoqué les illusions sur le choc démographique, certes non pour contester que la génération nombreuse née en 1946 atteindrait ses 60 ans en 2006, et que nous connaîtrions désormais une croissance très rapide des effectifs, et de la proportion dans la population totale, des 60 ans ou plus. Je l'ai fait pour souligner d'une part que nombre d'entre eux, hélas, avaient déjà quitté leur emploi depuis plusieurs années, d'autre part qu'un enjeu majeur était — réforme des retraites oblige —, désormais et depuis longtemps, que les seniors se maintiennent en activité au-delà de cet âge fatidique de 60 ans.

Imaginer donc que nous allons souffrir d'une pénurie générale de main-d'œuvre, entraînant mécaniquement la résorption du chômage et du sous-emploi qui ferait enfin le bonheur des jeunes en quête de travail, m'a ainsi

toujours paru résulter d'une grande naïveté. Et l'illusion entretenue concernant la succession dans le temps d'un chômage qui s'éradiquerait spontanément puis d'un vieillissement dont les effets seraient largement gommés par l'allongement de la durée d'activité et le report de l'âge de la retraite, m'a toujours semblé extrêmement dangereuse. La preuve en est apportée, année après année, par le déclin du ratio entre le nombre d'actifs occupés et cotisants, et le nombre d'inactifs allocataires.

Le problème essentiel est donc ailleurs : certes dans la profonde réforme fiscale qui s'impose en France et dans le non moins nécessaire aggiornamento du système de protection sociale, l'un comme l'autre exigeant, non pas seulement une modernisation au petit pas de l'administration publique, mais une véritable révolution dans la manière de gérer les affaires publiques.

En attendant — ou pour y parvenir — il faut relancer les activités, donc affranchir des rigidités et des lourdeurs régnantes les porteurs de projets, cesser de décourager l'énorme potentiel de compétences et de bonnes volontés que recèle la société française. Il faut relancer le processus de création de richesses monétaires et non monétaires.

Gilbert Cette et Alain Villemeur étaient les premiers à reconnaître que,

1. *Futuribles*, n° 288, juillet-août 2003 ; n° 299, juillet-août 2004 et n° 314, décembre 2005.

alors que le niveau de vie des Européens avait progressivement rattrapé celui des Américains durant les Trente Glorieuses, le produit intérieur brut par habitant de la France et de l'Union européenne était en 2002 inférieur d'environ 25 % à celui des États-Unis. Ils expliquaient cet écart essentiellement par le déficit européen en matière de recherche et d'innovation, tout en soulignant néanmoins que la productivité horaire en France était particulièrement élevée. Symptomatique est d'ailleurs le fait que leurs articles étaient publiés dans un numéro de *Futuribles* intitulé « Productivité, croissance, emploi ² ».

Tout aussi symptomatique est la publication, dans ce numéro de *Futuribles*, sous un titre oserais-je dire inverse, « Démographie, activité, croissance », d'un article de Philippe Durance, Michel Godet et Michel Martinez, soulignant — outre le processus de vieillissement démographique de la France — que la course à la productivité se traduit par un phénomène d'exclusion des moins productifs, donc par un taux d'emploi en France très nettement inférieur à celui des États-Unis et des autres pays dont les performances économiques sont meilleures.

Ici apparaît une controverse que nous nous devons de souligner. Faut-il ne faire travailler que les meilleurs au prix d'une performance globale médiocre, ou encourager le travail de tous au risque d'une productivité horaire moindre ? Et peut-on se contenter au demeurant d'une alternative aussi simplificatrice, ne tenant pas compte de la dynamique collective qui en résulte, du

degré de cohésion ou de dislocation sociale ?

Je laisse délibérément de côté l'argument du vieillissement démographique qui serait à l'origine de la croissance molle. Même si l'hypothèse mérite réflexion, l'on ne peut manquer de se rappeler que la France était le pays le plus vieilli du monde en 1900 ! Mais on ne peut à l'évidence pas faire l'économie d'une réflexion plus approfondie sur une question implicitement posée ici : est-ce la croissance qui crée l'emploi ou l'inverse ? Et comme l'alternative est à l'évidence par trop simplificatrice : comment relancer l'activité sinon, comme l'avancait Gilbert Cette, par une certaine flexibilisation du marché du travail ? Et là, oserais-je dire que tous les experts se rejoignent au moins sur le principe ?

Une question reste cependant pendante : comment le faire ? Par l'abolition des privilèges des mieux nantis ou par la précarisation croissante des plus démunis ? Nous sommes à l'évidence confrontés en l'espèce à un choix de société et, incidemment, à la lancinante question de la « soutenabilité » d'un modèle social européen confronté à une concurrence mondiale sans précédent.

Avant d'enterrer ce modèle social, regardons peut-être comment d'autres pays européens dans des genres différents, le Royaume-Uni d'un côté, les pays scandinaves de l'autre, ont su procéder aux adaptations nécessaires. Au prix, il est vrai, d'une volonté politique et d'une négociation collective qui n'ont, hélas, aucun équivalent en France.

Hugues de Jovenel

2. *Futuribles*, n° 299, juillet-août 2004.